

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES/GROUPEMENT DE CONSULTANTS EN CHARGE DE LA FORMATION DES PARTIES PRENANTES SUR LES PROCEDURES DU FONDS VERT CLIMAT(FVC)

Sous la responsabilité de : Coordinateur National Projet de préparation FVC

Durée indicative : Du 13 Mars au 31 juillet 2023

Lieu : Service à distance avec des missions ponctuelles pour la République centrafricaines

Date limite de soumission des candidatures : 04 Mars 2023 23.59 CET

1. Contexte

La République Centrafricaine, pays situé au cœur du continent Africain avec une population d'environ 5,4 millions d'habitants est un des pays de l'Afrique subsaharienne confronté à de sérieux problèmes de développement. Si l'on considère l'indice du développement humain, la RCA occupe le 188 rang sur un total de 189 pays. Plus de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté et peine à s'offrir les services sociaux de base ce qui la rend de plus en plus vulnérable aux crises militaro politiques et aux aléas climatiques. Il faut cependant constater que cette situation contraste avec l'immensité des richesses du sol et du sous-sol dont regorge le pays sans compter une dotation en ressources naturelles abondantes. Le pays s'est résolument engagé sur la voie d'un développement durable sobre en carbone. Il a signé l'Accord de Paris et a déjà produit son deuxième document de Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

La volonté affichée du gouvernement pour la mise en œuvre des programmes et politiques dans le cadre de la convention sur le changement climatique est contrainte par la faiblesse des ressources dont il dispose. Les tensions de trésorerie font que les ressources internes disponibles sont bien plus souvent orientées vers les secteurs jugés prioritaires dont le secteur de l'environnement n'y figure pas. A cela, il faut ajouter la faible propension des opérateurs du secteur privé à s'engager pour les projets et programmes priorisant les questions environnementales. Il en résulte que les idées des projets et programmes environnementaux ne sont pas assez mûries pour être proposées aux financements des potentiels bailleurs.

Le gouvernement, à travers l'Autorité Nationale Désignée (AND) du Fonds Vert Climat (FVC), et avec l'appui du Global Water Partnership en tant que Delivery Partner, a obtenu l'accord du Fonds Vert pour un projet d'Aide à la Préparation (Readiness) pour un montant de 443 130 USD. La mise en œuvre du projet a démarré le 16 juin 2022 et les principaux produits attendus sont les suivants :

- 1) Mise en place d'un outil de suivi du financement climatique pour l'AND ;
- 2) Les parties prenantes sont formées aux protocoles et procédures du FVC et à la structuration financière des propositions de projets du FVC ;
- 3) Deux (2) notes conceptuelles du FVC tenant compte de la dimension de genre et de l'inclusion sociale pour des projets d'adaptation adaptés et axés sur l'eau sont soumises au FVC ;
- 4) Une évaluation du genre et de l'inclusion sociale du portefeuille de projets prioritaires de la RCA est réalisée.

Le FVC est un mécanisme financier qui a des protocoles et des procédures dont on doit tenir compte pour faire aboutir les idées de projets. Etant donné qu'il est attendu dans ce processus de développement des projets une implication effective des acteurs clés concernés par les actions d'adaptation, il est important que leurs participations soient les plus efficaces possible. Il s'avère qu'une faible appropriation des règles et procédures du FVC est constatée au niveau national. Il est

donc nécessaire de procéder au renforcement des capacités des parties prenantes nationales dont la forte mobilisation pour le développement des projets à soumettre aux bailleurs et principalement le Fonds Vert Climat est attendu. Il sera question de faire une cartographie des parties prenantes nationales et une analyse de leurs besoins en renforcement de capacités ; et de proposer des modules de formation pour permettre à celles-ci une meilleure participation dans le processus de mobilisation des financements du FVC.

2. Objectifs et missions

Le bureau d'études/groupement de consultant aura pour mission de former les parties prenantes aux protocoles, procédures et exigences du FVC, à la structuration financière des propositions de projets du FVC, et aux rôles des parties prenantes respectives dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre du projet.

De manière plus spécifique, il aura pour tâche de :

- Dresser la cartographie des principales parties prenantes de la programmation du FVC en RCA ;
- Evaluer le niveau de connaissance actuel ainsi que les besoins en renforcement des capacités des parties prenantes dans la programmation du FVC ;
- Sur la base de l'évaluation, développer les supports de formation pour présenter le FVC, ses fenêtres de financement, les protocoles et les procédures d'engagement, et pour renforcer la compréhension des parties prenantes des exigences du projet FVC, et les rôles des parties prenantes dans le processus de développement et de mise en œuvre du projet.
- Animer 3 ateliers de formation (un pour le secteur privé, un pour la société civile et un pour les institutions gouvernementales).

3. Déroulement de la mission et résultats attendus

Les indications méthodologiques partagées ci-dessous ont pour but d'orienter la proposition du bureau d'études/groupement de consultants. Ce dernier est toutefois appelé à effectuer une lecture critique de ces indications et à proposer les adaptations méthodologiques qu'il juge nécessaires.

La prestation du bureau d'études/ groupement de consultants comprends les activités et les livrables associés décrits ci-après :

Etape 1 : Mission de démarrage : Deux semaines après la signature du contrat et après échanges avec le Coordinateur du projet, l'équipe du GWP et l'AND, le bureau d'études/ groupement de consultants doit présenter un rapport qui :

- Actualise et fournit des détails sur la méthodologie de la mise en œuvre de la prestation ;
- Inclue un plan de travail détaillé de la prestation ;
- Présente les outils de collecte de données nécessaires (questionnaires, guides, ...) sur la cartographie des acteurs et l'évaluation des besoins en renforcement des capacités.;

Le livrable attendu de cette étape est le rapport de démarrage.

Etape 2 : Evaluation de l'état des connaissances et des besoins en renforcement de capacités des acteurs de l'administration, de la société civile et du secteur privé sur les règles et protocoles du FVC **et développement des modules et supports de formation des acteurs**. En collaboration avec l'AND et

l'équipe du projet, il est attendu du bureau d'études/ groupement de consultants les éléments suivants :

- Dresser la carte des principales parties prenantes de la programmation du FVC en RCA (promoteurs de projets, AE, DAE de pipeline, entités d'exécution, société civile, secteur privé ...) et les classera en fonction du potentiel rôle qu'ils peuvent avoir lors de la conception et la mise en œuvre des projets ;
- Evaluer le niveau de connaissance et des besoins pour renforcer la compréhension de la programmation du FVC pour les parties prenantes identifiées. Pour se faire, le bureau d'études/groupement de consultants préparera un questionnaire pour chacune des catégories des acteurs qui sera administré par le Coordinateur de projet. Le bureau d'études/groupement de consultants fournira également un guide pour la conduite des interviews et organisera une réunion avec le Coordinateur du projet pour présenter et passer en revue le guide et le questionnaire. Le bureau d'études/groupement de consultants procèdera à l'analyse des réponses au questionnaire et développera sur la base de ces résultats et des autres recherches bibliographiques le rapport d'évaluation des connaissances et des besoins de renforcement des capacités ;
- Développer des supports de formation pour présenter le FVC, ses fenêtres de financement, les protocoles et les procédures d'engagement, et pour renforcer la compréhension des parties prenantes des exigences du projet FVC, et les rôles des parties prenantes dans le processus de développement et de mise en œuvre du projet. Il sera question de développer des modules de formation qui portent sans être exclusifs sur les finances climatiques, la présentation du FVC (son mandat, les domaines d'investissements, les critères d'investissement avec des exemples axés sur le secteur de l'eau, les instruments financiers, la justification climatique, le cycle de programmation des projets,), la politique genre et les exigences du FVC y compris la préparation de l'analyse et du plan d'action genre avec des exemples relatifs aux projet d'eau et la diligence raisonnable en matière d'environnement et sociale, les procédures en place par l'AND en RCA pour la programmation et l'accès aux financement du FVC ; etc. Les supports de formations doivent être adaptés à chacun des groupes ciblés par la formation.
- Programmer les ateliers de formation en collaboration avec le coordinateur du projet. En particulier, le coordinateur du projet organisera une réunion en ligne entre le bureau d'études/groupement de consultant et l'expert local genre recruté par le projet pour prévoir une intervention de ce dernier lors des ateliers de formation pour le Cadre d'évaluation du genre et de l'inclusion sociale pour les projets d'adaptation et d'atténuation en RCA qui sera développé dans le cadre du projet Readiness.

Les livrables attendus de cette étape sont :

- Rapport sur la cartographie des parties prenantes de la programmation du FVC en RCA, compréhension par ces parties prenantes de la programmation du FVC et des rôles pertinents : les besoins en renforcement des capacités et les recommandations.
- Matériel de formation sur la programmation du FVC et le développement de projets

Etape 3 : Organisation des ateliers de formation des acteurs sur les règles et protocoles du FVC. A cette étape, le bureau d'études/ groupement de consultants devra :

- Proposer les termes de références des ateliers de formation des acteurs ;
- Animer les ateliers de formation ciblant environ une quinzaine de personnes par atelier;
- Finaliser les supports de formation en français,

- Réaliser des enquêtes d'évaluation des capacités des participants avant et après la formation, ainsi qu'une enquête de satisfaction après la formation
- Dresser les rapports des ateliers de formation incluant l'analyse des enquêtes.

Les livrables attendus de cette étape sont :

- Supports finaux des modules de formation en français
- 3 rapports d'ateliers de formation incluant l'analyse des enquêtes auprès des participants avant et après les ateliers et leçons apprises

4. Livrables et paiement

Le paiement se fera selon les modalités suivantes

Livrables	Echéance	Paiement
- Rapport de démarrage de la mission	2 semaines après le démarrage de la prestation	40%
- Cartographie des parties prenantes et rapport sur la compréhension de la programmation du FVC ; - Matériel de formation sur la programmation du FVC et le développement de projets	15 Mai 2023	
- Supports finaux des modules de formation ; - Rapports des ateliers de formation ; - Rapport d'évaluation finale de la formation	15 Juillet 2023	60%

Tous les livrables doivent être produits en français et traduits en anglais.

Ces échéances sont susceptibles d'être adaptées en fonction de la date de démarrage de la prestation et selon un accord mutuel.

5. Durée et budget

Les travaux de consultation vont dérouler sur la période du 13 Mars au 31 juillet 2023.

Le budget maximal alloué à cette prestation est de 40 000 \$. Le bureau d'études/groupements de consultants indiquera son offre financière détaillée dans sa soumission.

Le GWP couvrira les frais de 3 ateliers de formation, ainsi que des frais de déplacement international (2 déplacements internationaux comprenant le billet d'avion aller-retour et l'hôtel + perdiem de 5 jours par déplacement) selon sa procédure de voyage. Tout autre déplacement, organisation d'atelier(s) additionnel(s) ou tout autre activité jugée nécessaire par le prestataire devra être pris en compte dans son offre financière.

6. Qualifications et expérience professionnelle

La mission doit être effectuée par un bureau d'études/ groupement de consultants qui inclura au moins un Consultant international sénior ainsi qu'une expertise complémentaire répondant aux attentes indiquées ci-dessous :

- **Expert international sénior**

- Diplôme de master ou équivalent en économie, environnement, changement climatique, gestion de l'aide au développement, ou dans un domaine connexe ;
- Disposer au minimum de dix (10) années d'expériences pertinentes et avérées dans le renforcement des capacités et l'appui aux pays dans la mobilisation de financements d'aide au développement et aux fonds climatiques,
- Avoir assuré au moins 5 formations sur l'accès au Fonds Vert pour le Climat y compris les exigences en matière d'analyse Genre et de préparation de Plan d'action Genre,
- Avoir travaillé au moins pendant cinq ans sur des projets de développement,
- Avoir contribué à l'élaboration des requêtes de financement pour le Fonds Vert pour le Climat est un avantage,
- Avoir une bonne compréhension de priorités d'adaptation au changement climatique en RCA est un avantage,
- Avoir une bonne compréhension du secteur de l'eau en RCA et des besoins en investissement est un avantage ;
- Avoir d'excellentes capacités de communication tant à l'écrit qu'à l'oral en français.

- **Expertise complémentaire requise**

- Bonne compréhension du contexte national et régional de développement de la RCA y compris de l'environnement politique et institutionnel autour de l'adaptation au changement climatique, ainsi que connaissance des acteurs impliqués ;
- Connaissance des mécanismes en place en RCA pour favoriser la coordination et la soumission des requêtes de financement au fonds vert,
- Connaissance en diligence raisonnable en matière d'environnement et sociale,
- Connaissance en développement d'évaluation et de plan d'action Genre.

7. Candidature et évaluation

7.1. Candidature

Les propositions sont à préparer en français et doivent être déposées en français, accompagnées par une version traduite en anglais. Les soumissionnaires peuvent utiliser un outil de traduction automatisé pour convertir leur proposition en anglais.

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Une offre technique présentant la compréhension de la mission, ainsi que le calendrier et la note méthodologique proposée ;
- Un Curriculum vitae détaillé du/ des Expert/s proposé/s pour la mission, avec les noms et contacts de 03 références ;
- Une offre financière qui contient les honoraires journaliers pour chaque expert ainsi que tout autre frais lié à la mission.

7.2. Evaluation des offres

a. Evaluation de l'offre technique

Les propositions techniques seront évaluées selon les critères et la pondération suivants :

Critères d'évaluation	Pondération
Qualité de l'approche méthodologique	40
Analyse critique des TDRs	10
Approche proposée, y compris la répartition des tâches entre l'équipe	30
Qualification et expériences pertinentes	60
- Expériences de l'expert sénior en matière de conduite des ateliers de renforcement des capacités sur les procédures et mécanismes du FVC	30
- Expérience en matière d'élaboration des requêtes de financement pour le Fonds Vert pour le Climat	15
- Compréhension du contexte national de développement et de l'action climatique en RCA	5
- Compréhension du secteur de l'eau en RCA et des besoins en investissement	5
- Expérience en matière d'analyse Genre et de préparation de Plan d'action Genre	5
Total	100

Seules les offres financières des soumissionnaires dont la proposition technique a obtenu un minimum de 70 points sur 100 seront considérées.

b. Evaluation de l'offre financière

L'offre financière doit être renseignée dans le module 'Bill of quantities' de la plateforme d'appel d'offres en ligne. Les offres financières déposées en pièce jointe ne seront pas acceptées.

Parmi les offres retenues, celle moins-distante aura la note de **100 points**.

Les autres offres seront notées en utilisant la formule suivante :

Note financière d'une offre x =	$\frac{\text{Montant de l'offre moins disante}}{\text{Montant de l'offre X}} \times 100$
---------------------------------	--

c. Evaluation finale

C'est une pondération de l'offre technique et financière selon la formule suivante :

$\text{Note Globale} = \text{Note technique} \times 80\% + \text{Note financière} \times 20\%$
--

Les CVs des experts femmes sont vivement encouragés. Veuillez noter que seuls les bureaux d'études/ groupement de consultants présélectionnés seront contactés.